AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP-3-6-69 935069

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION CHAMPAGNE
(ARDENNES, AUBE, HAUTE-MARNE, MARNE)
5, Place Paul Jamot - 51-REIMS - Tél. 47.22.87

ABONNEMENT ANNUEL : 25 F
C.C.P. CHALONS-sur-MARNE 2.800.67 W
Régisseur de Recettes de la Direction Départementale de l'Agriculture à Châlons-sur-Marne

BULLETIN N° 105 de JUIN 1969 — 2 juin 1969/N° 20

VIGNE

AVERTISSEMENTS.-

Mildiou :

On trouve des taches éparses un peu partout dans le vignoble et de nouvelles sorties, consécutives aux pluies de la semaine dernière, sont prévisibles. En conséquence le renouvellement de la protection doit être assuré le plus tôt possible, puis en fonction des lessivages possibles.

Vers de la grappe :

Les éclosions sont terminées dans les élevages, il convient donc de protéger le vignoble avec un des produits cités dans la liste expédiée en début d'année. Dans les vignobles où un traitement visant la pyrale a été récemment appliqué une nouvelle intervention n'est pas nécessaire.

INFORMATION.-

Oïdium :

Ajouter un soufre mouillable aux bouillies anti mildiou ou insecticides.

ARBRES FRUITIERS

AVERTISSEMENT.-

Tavelures du pommier et du poirier :

Les pluies de ces derniers jours ont "lessivé" le dernier traitement, aussi est-il important de renouveler rapidement la protection des arbres dès réception de l'avis. Celle-ci devra être particulièrement assurée entre le 6 et 10 juin, époque à laquelle apparaîtront de nouvelles taches dans les vergers antérieurement contaminés.

Nous rappelons que selon l'importance des pluies, il y a lieu de reconduire la protection anti tavelure le plus rapidement possible.

.../...

Imprimerie de la Station de CHAMPAGNE - Directeur Gérant L. BOUYX

P283

INFORMATIONS.-

Carpocapse des pommes :

Les premiers adultes sont apparus le 17 mai. Il n'y a pas lieu d'intervenir actuellement dans les vergers de grande culture. Cependant dans les jardins particuliers où les arbres peuvent se trouver dans des expositions chaudes, un premier traitement pourrait être, en raison de l'observation de quelques pontes, réalisé dès le 8 juin. Dans tous les autres cas, attendre l'avis de la station.

Oïdium du pommier :

Surveiller les variétés sensibles à ce champignon.

Pucerons en général, psylles :

L'emploi d'un insecticide à action systémique doit détruire les colonies existantes à l'heure actuelle.

GRANDE CULTURE

AVERTISSEMENT.-

Mildiou de la pomme de terre :

Sur toutes les cultures de variétés sensibles à la maladie il est conseillé de réaliser une protection avant le 8 juin.

Ce traitement revêt une importance primordiale.

Les cultures hâtives et placées dans des conditions très favorables au mildiou, qui ont déjà dû recevoir une protection, seront à nouveau traitées en raison du lessivage des produits et de l'accroissement de la végétation.

INFORMATIONS.-

Méligèthes sur colza de printemps :

Surveiller les colzas de printemps les plus avancés et qui vont émettre leurs boutons.

Eventuellement intervenir dès la constatation des premiers dégâts.

En raison de son cycle végétatif plus rapide que celui du colza d'hiver la culture de printemps est moins apte à compenser les boutons détruits ou endommagés ; il importe donc d'être très vigilant.

Le traitement peut parfois se limiter aux bordures (sur 25 à 30 mètres) bien que les insectes aient tendance à se disperser davantage que sur le colza d'hiver.

Puceron noir de la betterave :

Les colonies évoluent peu alors que les betteraves végètent activement.

Continuer à surveiller les cultures. N'intervenir, avec un insecticide systémique, que si les betteraves manifestent une gêne dans leur développement.

Les Contrôleurs chargés des Avertissements Agricoles.

R. PARIS - H. de MEIRLEIRE

A, GODIN

l'Inspecteur de la Circonscription Phytosanitaire "CHAMPAGNE"

J. DELATTRE.